

Agatha Christie au gré des sens

KEVIN SCHLÜTER

Dix inconnus se retrouvent coincés sur une île de la côte anglaise. Tour à tour, ils succombent sous les coups d'un mystérieux meurtrier. Telle est la trame des «Dix petits Nègres», célèbre roman policier de l'écrivaine britannique Agatha Christie. Rebaptisée «Et il n'en resta plus aucun», son adaptation théâtrale, jouée par la compagnie L'outil de la ressemblance, est à l'affiche du Théâtre Palace demain soir.

Durant la représentation, certains s'étonneront peut-être de voir leur voisin de siège porter des écouteurs sur les oreilles. Cette curiosité est en réalité une petite révolution dans l'univers théâtral biennois. Pour la première fois, les Spectacles français se dotent d'une audiodescription, destinée aux personnes malvoyantes. «Durant la pièce, des comédiens souffleront à l'oreille des malvoyants tout ce que ces derniers n'arrivent pas à discerner de leurs propres yeux», explique Corinne Doret Baertschi, fondatrice et secrétaire générale d'Ecoute Voir, l'association qui a créé cette offre.

Une première en Romandie

Si Ecoute Voir n'existe que depuis quatre mois, Corinne Doret Baertschi promeut le théâtre pour malvoyants depuis quatre ans déjà. «De 2011 à 2013, j'ai développé des représentations audio-décrites au Théâtre Vidy-Lausanne. La première pièce a attiré une vingtaine de personnes handicapées de la vue. Ce succès peut paraître modeste mais en Suisse romande, il n'existait rien d'autre avant cela. Le résultat était encou-



«Et il n'en resta plus aucun» est une pièce jouée par la compagnie L'outil de la ressemblance. LDD

rageant, j'ai décidé de persévérer», se souvient-elle.

Aujourd'hui, l'offre d'Ecoute Voir se décline en deux variantes: traduction des pièces en langue des signes pour les malentendants et guides acoustiques simultanés pour les malvoyants. A Bienne, c'est cette dernière qui a été retenue. «Nous collaborons en premier lieu avec les metteurs en scène des pièces, en l'occurrence Robert Sandoz. Avec son aide, nous avons élaboré une audiodescription qui colle à l'œuvre d'Agatha Christie», précise Corinne Doret Baertschi. Le projet a également plu aux Spectacles fran-

çais. «Le concept est très intéressant. L'organisation ne nous a demandé qu'un certain nombre de places réservées pour les personnes malvoyantes. Pour ses membres, la charge de travail est beaucoup plus grande», estime la directrice Marjanne Debétaz.

Descriptions simultanées

La prise en charge des spectateurs malvoyants débute deux heures avant le lever de rideau. Ils ont alors l'occasion de faire un tour en coulisses. «Les spectateurs montent sur scène et touchent les éléments du décor, les masques et les costumes. Cet

avant-goût tactile a pour but de faciliter la compréhension de la pièce. Il permet de compenser un sens par un autre», explique Corinne Doret Baertschi. L'avant-goût reste cependant facultatif: «Certains préfèrent garder le mystère.» Après la visite suit un apéro. «Cela peu paraître trivial mais c'est important. Beaucoup de personnes malvoyantes n'ont jamais imaginé goûter au plaisir du théâtre. Face à l'inconnu, la nervosité n'est pas rare», assure-t-elle.

Durant la pièce, les spectateurs se munissent d'écouteurs: «Le volume n'est pas trop élevé, pour leur permettre d'entendre les dialo-

gues sur scène.» Depuis une cabine insonorisée, des professionnels de l'audiodescription, issus de la Haute école de manufacture à Genève, distillent leurs commentaires simultanément aux dialogues des comédiens. «Le choix des détails est tout un art. Dans la pièce d'Agatha Christie, les répliques fusent à la vitesse des meurtres. Décrire les faits et gestes de chaque protagoniste est impossible. De plus, les comédiens chargés des descriptions doivent prendre en compte les différents types de handicaps visuels existants. Les couleurs et les formes n'existent pas pour certains malvoyants. C'est un exer-

cice très difficile», décrit la fondatrice d'Ecoute Voir.

Développer l'offre

Pour l'instant, l'association propose deux spectacles en audiodescription théâtrale dans huit villes de Suisse romande. «La saison prochaine, nous souhaitons étendre notre offre. Mais pour cela, il va nous falloir plus de moyens financiers», souligne Corinne Doret Baertschi.

Si les membres du comité fondateur sont pour l'instant bénévoles, ce n'est pas le cas des professionnels en charge des commentaires. L'association doit également fournir le matériel technique nécessaire. «En matière de préparation, une minute de spectacle équivaut à une heure de travail. Chaque pièce nous coûte environ 7000 francs. A cela s'ajoutent ensuite les frais de promotion de nos offres, les frais de transport et autres dépenses nécessaires», résume la secrétaire générale.

Du côté des revenus, Ecoute Voir reste majoritairement tributaire de donations. Corinne Doret Baertschi relève également le soutien de la Ville de Genève, «la seule pour l'instant». Elle projette de s'adresser prochainement à la Confédération pour obtenir des plus amples subventions. «Nous contribuons pleinement à l'objectif national de participation des personnes handicapées à la vie sociale. En France, voici près de 20 ans que de tels projets sont soutenus par l'Etat. Il est temps pour la Suisse de rattraper son retard», conclut-elle. ●

 www.journaldujura.ch

D'autres articles sur les Spectacles français sur notre site internet.